

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|---|--|
| Nom de l'exploitant GARDERIE ARLEQUIN DAYCARE INC. | Numéro de permis 2002980 | Date d'inspection Le 10 novembre 2020 | |
| Nom de l'établissement GARDERIE ARLEQUIN II DAYCARE | | Numéro de téléphone (506) 857-8010 | |
| Adresse 444 McLaughlin Drive Moncton NB E1A 4R4 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie LeBlanc | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|-----------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : a) les dossiers financiers. | 24(1)(a) | 31 juil. 2020 | 07 août 2020 |
| Commentaires : Une confirmation de l'exploitante que les dossiers financiers sont maintenant sur les lieux. La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : b) les menus hebdomadaires. | 25(b) | 31 juil. 2020 | 23 juil. 2020 |
| Commentaires : Une preuve a été envoyé par courriel. La lacune est maintenant conforme. | | | |

| |
|---|
| Commentaires généraux |
| L'inspection de suivi s'est fait par courriel et par téléphone, donc l'inspecteur ne s'est pas rendu sur les lieux. Les lacunes sont maintenant conformes. |

original signé par
Sylvie LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 août 2020

Date

original signé par
Amanda Brown

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 août 2020

Date